

## L'Europe sociale : réalités et limites

### L'Europe sociale, qu'est-ce que c'est ?

L'Europe sociale renvoie à **l'ensemble des politiques de l'Union Européenne (UE) visant à promouvoir la justice sociale, l'égalité des droits, et la protection sociale** sur le territoire européen. Elle repose sur des principes tels que la libre circulation des travailleurs et la coordination des régimes de sécurité sociale, l'égalité des hommes et des femmes, le droit du travail, et la lutte contre les discriminations. L'objectif de l'Europe sociale est donc de **créer une société commune européenne, à partir d'une grande diversité de modèles différents** (*lire aussi* : renvoi sur l'article sur les modèles sociaux européens), suivant le **principe de convergence** de l'UE (*lire aussi* : renvoi sur le rapport de convergence 2024).

Au sein des institutions européennes, *M. Denis Genton*, directeur du socle européen des droits sociaux à la Direction Générale Emploi et Affaires sociales de la Commission européenne, et *Mme Marie-Pierre Vedrenne*, députée au Parlement européen (Renew Europe), membre de la commission emploi et affaires sociales, évoquent le fonctionnement de cette Europe sociale.

→ **compétence partagée entre l'UE et les Etats membres** : l'Europe sociale met du temps à se construire car les Etats considèrent que les questions sociales doivent être traitées au niveau national, et accordent par conséquent assez peu de compétences à l'UE dans ce domaine, explique *Mme Marie-Pierre Vedrenne*.

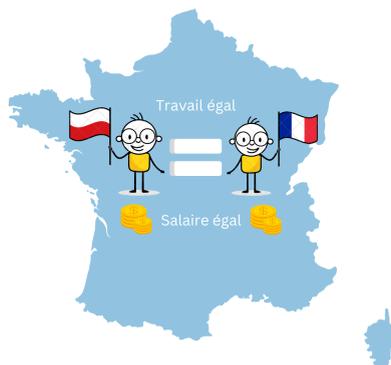
→ **rôle de la Commission européenne** : identifier les besoins des Européens dans le domaine social et formuler des propositions législatives pour y répondre, puis suivre leur mise en oeuvre, souligne *M. Denis Genton*.

→ **rôle du Parlement européen** : négocier et amender les propositions de la Commission, et enjoindre la Commission à agir dans certains domaines, relève *Mme Marie-Pierre Vedrenne*.

L'Europe sociale se construit car les Etats membres sont de plus en plus confrontés à des **défis communs et à des transformations sociétales profondes**, qui nécessitent des approches au niveau européen. Actuellement, les **enjeux principaux de l'Europe sociale** sont d'atteindre certains objectifs, comme 78% de taux d'emploi des 24-64 ans, augmenter la formation professionnelle ou diminuer la pauvreté, ainsi que de développer des législations dans de nouveaux domaines, d'après *M. Denis Genton*. *Mme Marie-Pierre Vedrenne*, quant à elle, insiste sur le fait que les institutions se soient engagées à travailler sur la question du logement dans les prochaines années.

### Quelles sont les réalisations de l'Europe sociale ?

La politique sociale de l'Union Européenne a permis de répondre à de nombreux enjeux sociaux qu'a posé l'établissement d'un marché commun entre tous les Etats membres. Voici quelques exemples concrets.

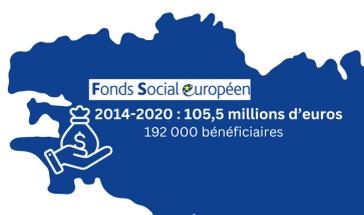


La **directive sur les salaires minimums de 2022** prévoit la mise en place d'un salaire minimal pour tous les travailleurs dans les États membres de l'Union Européenne, en fonction de leur niveau de vie. L'objectif est de permettre à tous les travailleurs de vivre dignement, et d'éviter la concurrence entre des travailleurs issus de différents États membres. Elle consacre le principe d'un salaire égal pour un travail égal.

Les institutions européennes accordent beaucoup d'importance au **dialogue social**, qui organise un échange entre des représentants des syndicats et des employeurs des différents Etats pour qu'ils puissent négocier et élaborer des accords et des politiques visant à améliorer les conditions de travail et sociales dans toute l'Union européenne. Ainsi, les partenaires sociaux peuvent conclure des accords qui permettent de faire avancer les règles européennes.



La **directive de 2024 sur les travailleurs des plate-formes** établit un cadre pour réguler l'emploi de ces personnes par les plate-formes, comme Deliveroo ou Uber. Elle va permettre de mieux les protéger et d'améliorer leur statut.



L'Union Européenne propose aussi des programmes de financement, comme le **Fonds social européen, ou FSE+** (*lire aussi* : renvoi à l'article sur les politiques de cohésion), qui a pour objectif de réduire les inégalités et renforcer l'inclusion sociale. Il permet de financer des projets pour aider les européens à trouver un emploi, acquérir des compétences ou mieux s'intégrer à la société. En France, il existe 19 programmes FSE+, dont 17 dans les régions.

La question de la **formation professionnelle** est très importante pour l'Union Européenne, qui s'est fixé pour objectif que 60% des adultes reçoivent au moins une formation dans l'année. L'UE encourage la formation professionnelle en investissant dans des programmes comme Erasmus+, en créant des outils pour harmoniser les qualifications (comme le Cadre européen des certifications) et en favorisant l'éducation continue via des formations, des partenariats entre entreprises, et des financements pour développer les compétences techniques ou numériques par exemple.

## Quelles sont les limites de l'Europe sociale ?

Bien que l'UE apparaît comme le territoire au sein duquel les politiques sociales ont été les plus ambitieuses, elles présentent toujours de nombreuses faiblesses et limites.

Le travail de l'UE est difficile car la politique sociale est une **compétence partagée** entre elle et les États membres, selon les traités. Cela signifie qu'elle ne peut pas agir dans tous les domaines, du fait de l'application du **principe de subsidiarité** : l'UE peut agir seulement si son action est nécessaire et plus efficace que les échelons nationaux ou locaux, prioritaires. C'est d'autant plus le cas que certaines thématiques demeurent aussi de la compétence exclusive des États.

Les institutions européennes se heurtent de ce fait à la **volonté des États membres**, qui ont des **fonctionnements très divers en matière de politique sociale**, et une vision très nationale. Par exemple, les visions suédoise et française sont très éloignées. La France se repose sur l'État pour produire des normes sociales, alors que la Suède se base essentiellement sur le dialogue social, et considère que ce sont aux syndicats de négocier dans ce domaine. Elle s'oppose ainsi aux politiques sociales européennes car elle estime que ce n'est pas à l'UE de s'occuper de cela.

Enfin, l'**enjeu de communication et d'information des citoyens** à propos des engagements sociaux de l'UE est essentiel pour une bonne mise en oeuvre de ces normes et programmes.

### Bibliographie :

- Béthoux, É. (2015) . L'Europe sociale en chantier(s) Idées économiques et sociales, N° 179(1), 36-45. <https://doi-org.passerelle.univ-rennes1.fr/10.3917/idee.179.0036>.
- Fernandes, S. / Rinaldi, D. (2016). L'Europe sociale existe-t-elle ?, Revue Politique et Parlementaire, N° 1079, 84-93. <https://www.revuepolitique.fr/leurope-sociale-existe-t/>.
- Pochet, P. (2019). À la recherche de l'Europe sociale. <https://doi.org/10.3917/puf.pochet.2019.01>.